

## PRESENTATIONS BREVES ET SYNTHETIQUES

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du CGCT en précisant: «une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux». La présente note répond à cette obligation ; elle est disponible sur notre site internet.

Elle présente donc les principales informations et évolutions des comptes administratifs 2018 du budget principal de la commune.

### Compte administratif 2018

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1er janvier et le 31 décembre 2018. Ils respectent les principes budgétaires: annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Par cet acte, le Maire, présente un bilan de l'année écoulée, approuvé le 15 avril 2019 par le conseil municipal, Il est en concordance avec le compte de gestion par le Trésorier de Montville. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie.

#### Réalisation globale :

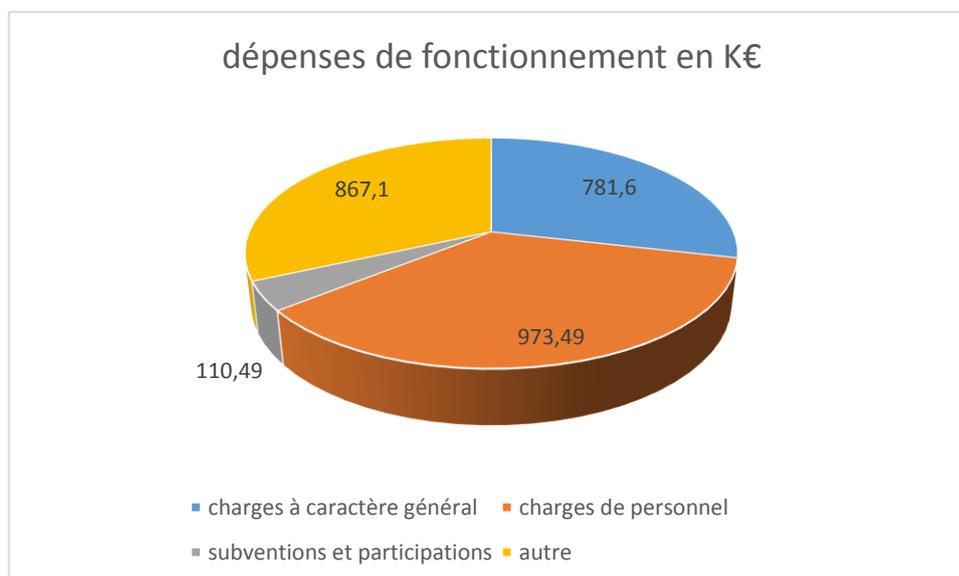
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget Commune	2 732 670,49 €	3 354 238,24 €	1 894 652,86 €	2 946 676,85 €

Le Budget Primitif 2018 avait été voté le 12 avril 2018 avec la volonté d'être très vertueux, en matière de dépenses de fonctionnement, et de mettre l'accent sur l'entretien du patrimoine tant en bâtiment qu'en voirie, de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2018, ceux-ci ont même d'ailleurs été baissés, le produit fiscal nécessaire à l'équilibre du budget ayant été diminué de 1,3%.

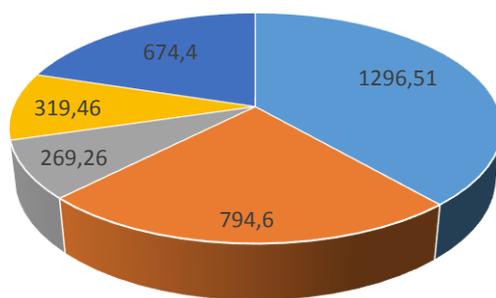
En matière d'investissement, les restes à réaliser 2017 avaient été reportés, les recettes provenant de l'excédent du budget lotissement, de la vente de la dernière case commerciale, de la vente de l'ancien cabinet médical au 35 place de la mairie intégrées. Les investissements nouveaux découlaient des décisions prises en Conseil Municipal, mais aussi de la volonté indiquée ci-dessus de porter l'accent sur l'entretien du patrimoine.

La gestion de l'année a été conforme aux prévisions budgétaires.

#### Représentation graphique du Budget principal

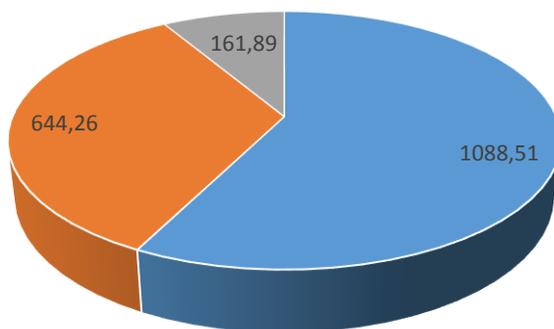


### recettes de fonctionnement en K€



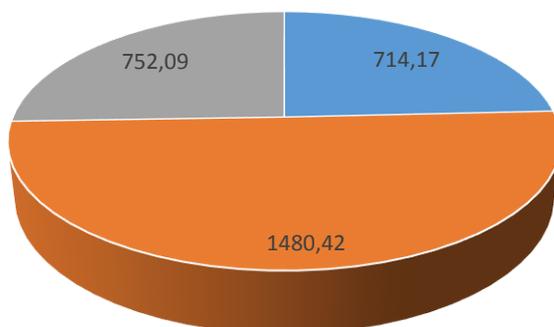
- contributions directes
- dotations et participations
- produit des services
- excédent antérieur
- autre

### dépenses d'investissement en K€



- dépenses d'équipement
- déficit antérieur
- autre

### recettes d'investissement en K€



- Emprunts
- dotations, fonds et réserves
- autres

## Dette

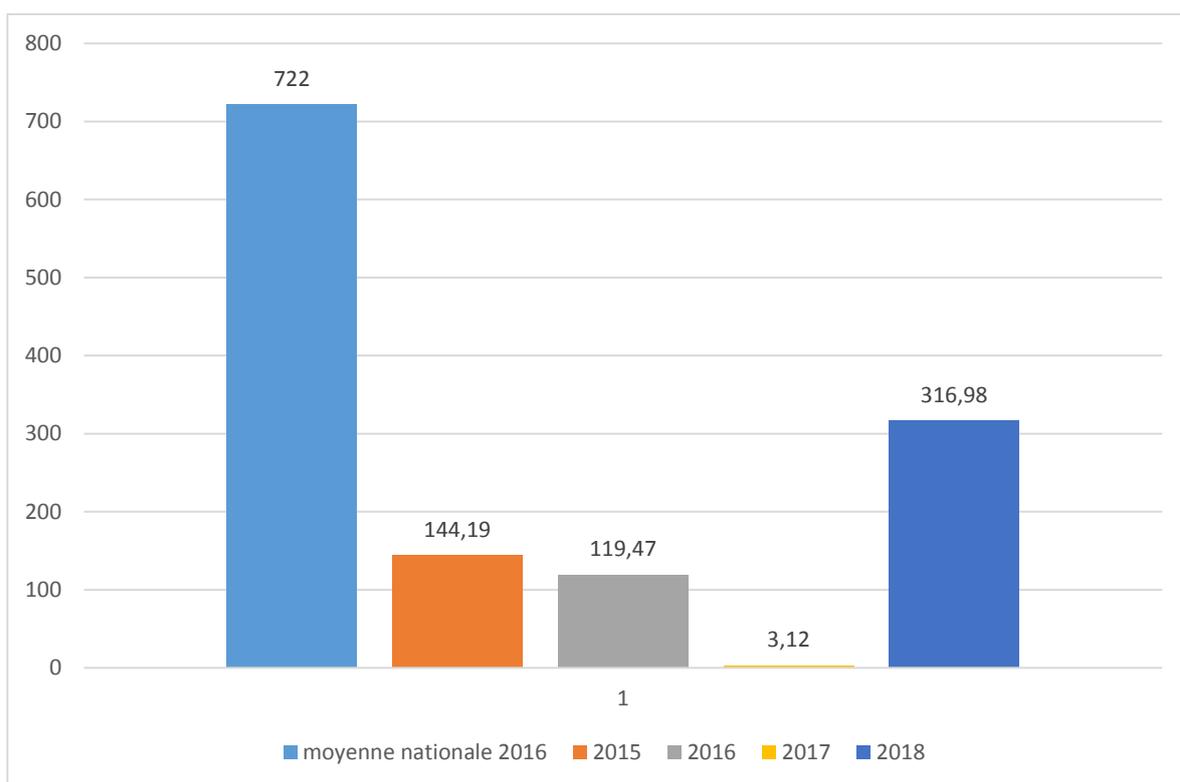
### Tableau Synthétique :

	Encours de la dette
Budget Commune	1 014 664.28 €

L'encours de la dette au 1er janvier 2018 s'élevait à la somme de 301.712,82 €. Les emprunts relatifs à l'opération extension mairie restant à réaliser au compte administratif 2017 ont été contractés entre le 1er janvier 2018 et la date de vote du budget primitif.

Par ailleurs, compte tenu de l'opportunité offerte par le SDE 76, un emprunt sur 5 ans à taux très intéressant (0,4%) a été contracté en cours d'année, portant ainsi l'encours de la dette au 31 décembre à 1.014.664,00 €.

### Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus :



### Subventions et participations versées :

## Subventions

Organisme	Libellé	Montant
AC APG CATM SECTION QUINCAMPOIX	subvention annuelle	1 300,00
ADN GPS	subvention annuelle	1 044,00
ASC ST EXUPERY	subvention coopérative scolaire annuelle	3 816,00
CLUB DOUCEUR DE VIVRE	subvention annuelle	1 400,00
JUDO CLUB DE QUINCAMPOIX	subvention annuelle	650,00
LIS MOI UNE HISTOIRE	subvention annuelle	400,00
MUSI CAMPOIX	subvention annuelle	16 000,00
PALETES ASSOCIEES LES	subvention annuelle	600,00
PETIT THEATRE DE QUINCAMPOIX	subvention annuelle	1 300,00
PLATEAU QUINCAMPOIX FOOTBALL C	subvention annuelle	4 500,00
QPIX PHOTOS CLUB	subvention annuelle	582,00
QUI SWING	subvention annuelle	300,00
QUINCAMPOIX BASKET	subvention annuelle	957,00
QUINCAMPOIX CHICHE	subvention annuelle	300,00
QUINCAMPOIX DANSE	subvention annuelle	800,00
QUINCAMPOIX EVENEMENTS	subvention annuelle	200,00
QUINCAMPOIX LOISIRS	subvention annuelle	252,00
QUINCAMPOIX TENNIS CLUB	subvention annuelle	5 000,00
RANDONNEURS SYLVAIN DE QUINCAMPOIX	subvention annuelle	284,00
SAINTE LUCIE CYCLISME SPORTS ET LOISIRS	subvention annuelle	1 000,00
SOLIDARITE YEUMBEUL NEMA	subvention annuelle	500,00
TA QUIN	subvention annuelle	4 101,00
<b>TOTAL</b>		<b>45 246,00</b>

## BUDGET PRIMITIF 2019

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2019. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante au plus tard le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget.

### Budget global :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Budget Commune	3 265 779,00 €	3 669 660,00 €	6 935 439,00 €

*\*selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement) les montants en dépenses et en recettes sont identiques*

Le budget 2019 a été voté le 15 avril 2019 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de mettre l'accent sur l'entretien du patrimoine tant en bâtiment qu'en voirie
- De ne pas augmenter les taux d'imposition en 2019.

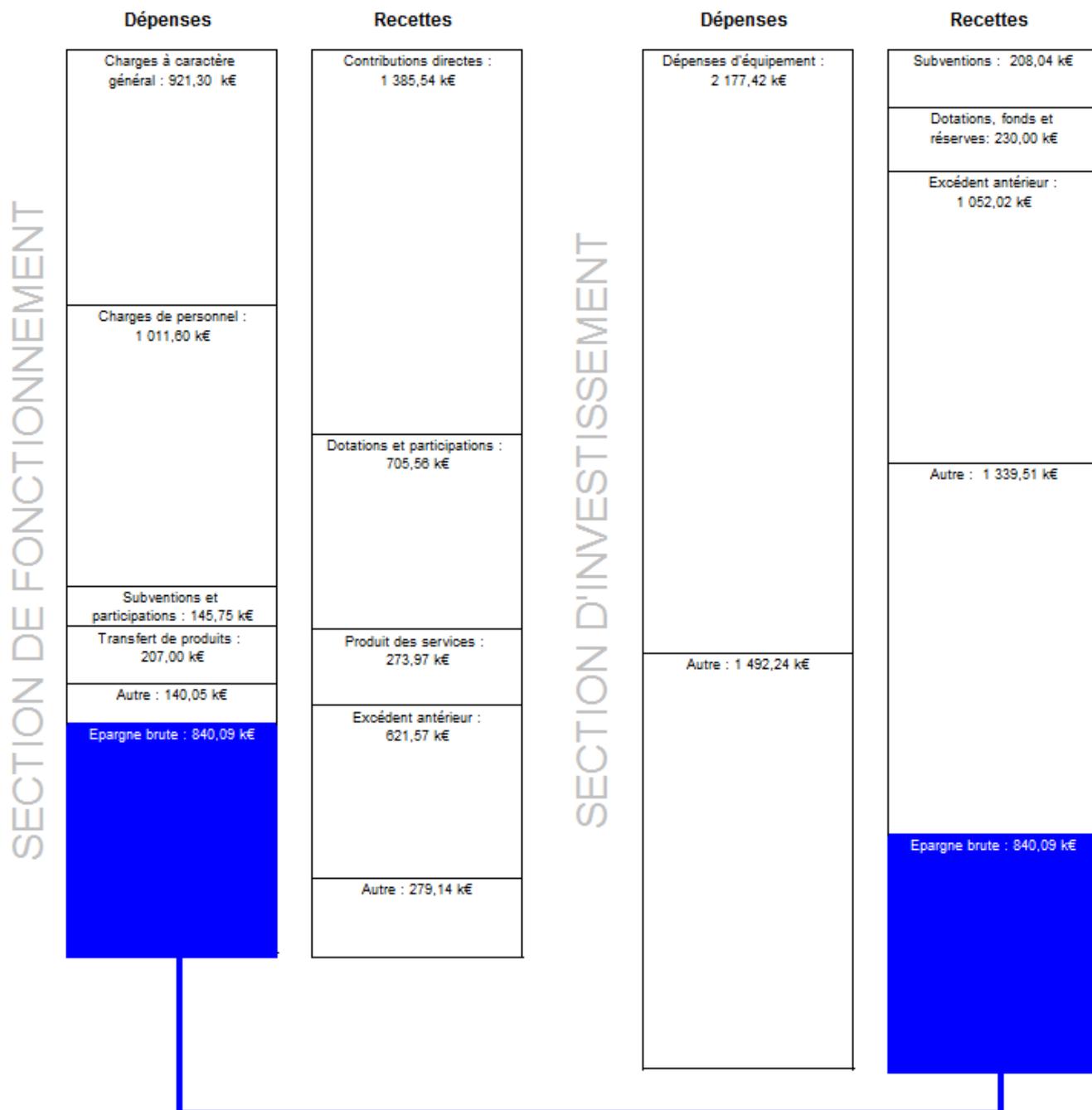
Par ailleurs, les incidences de la mise en place de la F.P.U.\* (Fiscalité Proportionnelle Unique) par la Communauté de Communes Inter Caux Vexin ont été prises en compte.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

\* Le régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU, qui remplace le régime fiscal de TPU, taxe professionnelle unique) est codifié à l'article 1609 nonies C du Code général des impôts.

L'application du régime fiscal de FPU signifie que la communauté de communes est substituée aux communes dans la perception de TOUS les impôts économiques créés ou transférés par la loi de finances pour 2010 en remplacement de la suppression de la taxe professionnelle.

### Représentation graphique du Budget principal



Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Pour 2019, les restes à réaliser ont été reportés. Les investissements nouveaux découlent des décisions prises en Conseil Municipal, mais aussi de la volonté indiquée ci-dessus de porter l'accent sur l'entretien du patrimoine.

## Dette

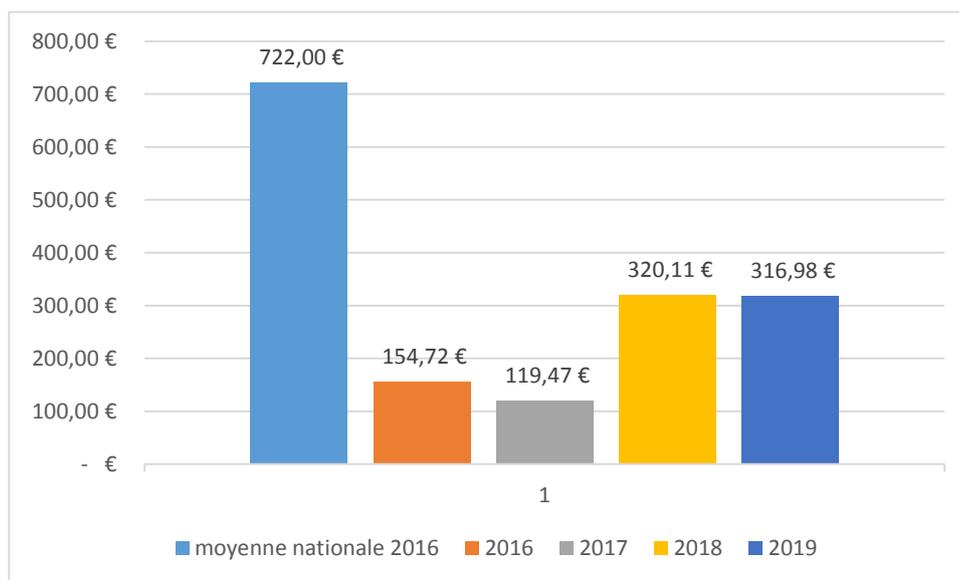
### Tableau Synthétique :

	Encours de la dette
Budget Commune	1 014 664.28 €

L'encours de la dette au 1er janvier 2019 s'élevait à la somme de 1 014 664€.

Capacité de désendettement : 0.38 an

### Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus :



### Subventions

Organisme	Libellé	Montant
AADIVERS SUIVANT DELIBERATION	subvention annuelle suivant délibération	28 714,00
AC APG CATM SECTION QUINCAMPOIX	subvention annuelle	1 300,00
ADN GPS	subvention annuelle	1 200,00
APEMQ ECOLE MATERNELLE	subvention coopérative scolaire annuelle	2 822,00
ASC ST EXUPERY	subvention coopérative scolaire annuelle	4 000,00
CLUB DOUCEUR DE VIVRE	subvention annuelle	1 400,00
JUDO CLUB DE QUINCAMPOIX	subvention annuelle	700,00
LIS MOI UNE HISTOIRE	subvention annuelle	420,00
MUSI CAMPOIX	subvention annuelle	10 000,00
PALETTES ASSOCIEES LES	subvention annuelle	600,00
PETIT THEATRE DE QUINCAMPOIX	subvention annuelle	981,00
PLATEAU QUINCAMPOIX FOOTBALL C	subvention annuelle	5 000,00
QPIX PHOTOS CLUB	subvention annuelle	954,00
QUINCAMPOIX BASKET	subvention annuelle	900,00
QUINCAMPOIX CHICHE	subvention annuelle	541,00
QUINCAMPOIX DANSE	subvention annuelle	800,00
QUINCAMPOIX EVENEMENTS	subvention annuelle	252,00
QUINCAMPOIX LOISIRS	subvention annuelle	252,00
QUINCAMPOIX TENNIS CLUB	subvention annuelle	5 000,00
RANDONNEURS SYLVAIN DE QUINCAMPOIX	subvention annuelle	284,00
SAINTE LUCIE CYCLISME SPORTS ET LOISIRS	subvention annuelle	800,00
SOLIDARITE YEUMBEUL NEMA	subvention annuelle	500,00
TA QUIN	subvention annuelle	4 000,00
VICTORY JUMP	subvention annuelle	600,00
<b>TOTAL</b>		<b>70 000,00</b>